



Avis d'appel public à manifestation d'intérêt N° 01/2021

Sélection de bureau chargé de l'accompagnement dans le processus d'accréditation du Laboratoire à l'ISO 17025 version 2017

La Société Mauritanienne des Industries de Raffinage (SOMIR) exerce pour le compte de l'Etat mauritanien le contrôle quantité (volume) et qualité (spécifications nationales) de tous les produits pétroliers énergétiques destinés à la consommation nationale.

Elle dispose à Nouadhibou d'un laboratoire d'analyses qui requiert la reconnaissance de ses compétences techniques, par une Entité Internationale d'Accréditation afin de surmonter les nouveaux défis et mieux assumer les missions hautement sensibles et complexes qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan Annuel des Achats 2021 actualisé, publié le 27 Mai 2021 sur le site armp.mr.
2. La SOMIR envisage, sur financement de son budget propre 2021, d'effectuer le paiement au titre du marché de prestations intellectuelles, des services d'un bureau pour l'accompagner dans le processus d'accréditation de son laboratoire à ISO 17025, dans les plus courts délais possibles.
3. Description des tâches : Les activités porteront sur les points non exhaustifs ci-dessous :

Accompagner la SOMIR dans la mise en place de son Système de Management de la Qualité (**SMQ**) conforme à la norme **ISO 17025** afin de :

- Réaliser un diagnostic initial pour déterminer les points forts et les axes d'amélioration de la SOMIR par rapport au référentiel **ISO 17025** ;
- Proposer un plan d'actions pour la mise en conformité des actions notées ;
- Améliorer de façon continue la qualité des prestations offertes à ses clients ou usagers ;
- Accroître l'engagement et la motivation des employés ainsi que la vigilance, la rigueur et la surveillance autour des activités du laboratoire ;
- Optimiser constamment les performances afin d'atteindre ses objectifs ;
- Documenter le **SMQ** conformément aux exigences relatives au management de la qualité : Système de management, Maîtrise des documents qualité et techniques, revues des demandes, appels d'offre et contrat, gestion des sous-traitances et achats, service au client, réclamations, maîtrise des enregistrements, Audit interne, revue de direction, etc.
- Documenter le **SMQ** conformément aux exigences techniques : personnel, installations et conditions ambiantes, méthode d'essai et validation de méthodes, estimation de l'incertitude de mesure, équipement, échantillonnage, rapport sur les résultats, avis et interprétations, etc.
- Répondre à toutes les exigences réglementaires et légales.

NB : Les postulants doivent prendre en considération ce qui suit :

- Le bureau assurera le suivi et l'accompagnement jusqu'à l'obtention de l'accréditation.
- Le laboratoire sera accrédité **ISO 17025**, pour toutes les analyses, sans exception, qu'il effectue actuellement dans le cadre de sa mission.
- Le délai visé pour l'accréditation est 04 mois et l'appréciation relative au délai accréditation sera primordiale dans l'évaluation des offres.
- 40% du coût de la prestation ne sera payé qu'à la remise effective du certificat accréditant le laboratoire de Nouadhibou à **ISO 17025**.

4. Les candidats sont invités à manifester leur intérêt pour les services brièvement décrits ci-dessus en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (qualification, documentation et référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).
5. Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à six (6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode **fondée sur la qualité technique et le coût**. La procédure de la sélection d'une liste restreinte sera conduite en application de la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application notamment le décret n° 2017-126 du 02 novembre 2017 et le décret n° 2020-122 du 06 Octobre 2020.
6. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de Mr El Moctar Mohamed Khadar, Président de la CIAIS de la SOMIR, Mobile : 22 28 78 51, moc2004@yahoo.com SOMIR, B.P. 73 Raffinerie de Nouadhibou, du Lundi au Jeudi de 8 heures à 17 heures et le Vendredi de 8 heures à 12 heures.
7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux exemplaires (un original et une copie) au plus tard le 20/10/2021 à l'adresse ci-dessus avec la mention :
"A Monsieur le Président de la CIAIS - SOMIR, manifestation d'intérêt pour l'accompagnement dans le processus d'accréditation du Laboratoire à l'ISO 17025 version 2017."

Nouadhibou, le 08/10/2021
Le Directeur Général de la SOMIR
AHMED SALEM ABDERRAOUF

